

### *Le marché du travail et ses évolutions récentes*

L'Insee vient de publier, successivement le premier bilan annuel de la situation du marché du travail en 2016 (Insee première n°1648, mai 2017) et les résultats de l'enquête emploi du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 (Informations rapides, n°131, 18 mai 2017).

Ces deux publications confirment le diagnostic d'une stabilisation plus que d'une amélioration nette de la situation du marché du travail depuis un an, alors que la croissance économique ne donne pas de signe net d'accélération en ce début d'année.

On abordera ici, successivement, le bilan de 2016 (1), puis l'évolution conjoncturelle du marché du travail depuis le début de l'année 2017 (2), pour conclure sur quelques perspectives (3).

**1-En 2016, la population active (voir définition en annexe) poursuit sa progression, grâce à l'augmentation des taux d'activité des femmes et des seniors, mais au prix d'un accroissement du poids relatif de ces derniers.**

Sur les 29,2 millions d'actifs au sens du BIT que comptait en moyenne notre pays en 2016, soit 71,4% de la population âgée de 15 à 64 ans, 26,2 millions étaient pourvu d'un emploi.

On notera que le nombre des actifs de France a augmenté de 1 million entre 2006 et 2016, essentiellement du fait de l'augmentation des taux d'activité et non de l'évolution de la croissance de la population de cette tranche d'âge.

Ainsi, les taux d'activité des 15-64 ans ont augmenté de 1,9 point en 10 ans en France métropolitaine, exclusivement du fait des seniors, contraints d'allonger leurs carrières professionnelles en raison de l'augmentation de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite, à partir de 2011.

Dans les autres tranches d'âge, le nombre des actifs a tendance, soit à diminuer (15-24 ans), soit à stagner (25-49 ans), depuis une dizaine d'années. Ce phénomène est la simple traduction du vieillissement de la population active, dont l'effet quantitatif global est aujourd'hui encore contré par l'augmentation des taux d'activité des femmes qui a progressé de 3,1 points entre 2006 et 2016 en France métropolitaine, le taux d'activité des hommes ayant tendance à stagner.

**L'emploi total a augmenté en 2016, le salariat en CDI en reste la forme dominante en dépit de la poursuite de l'érosion de ce statut d'emploi au profit des contrats à durée limitée.**

En 2016, dans le secteur privé, 187 000 emplois salariés ont été créés selon le décompte l'Insee à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.

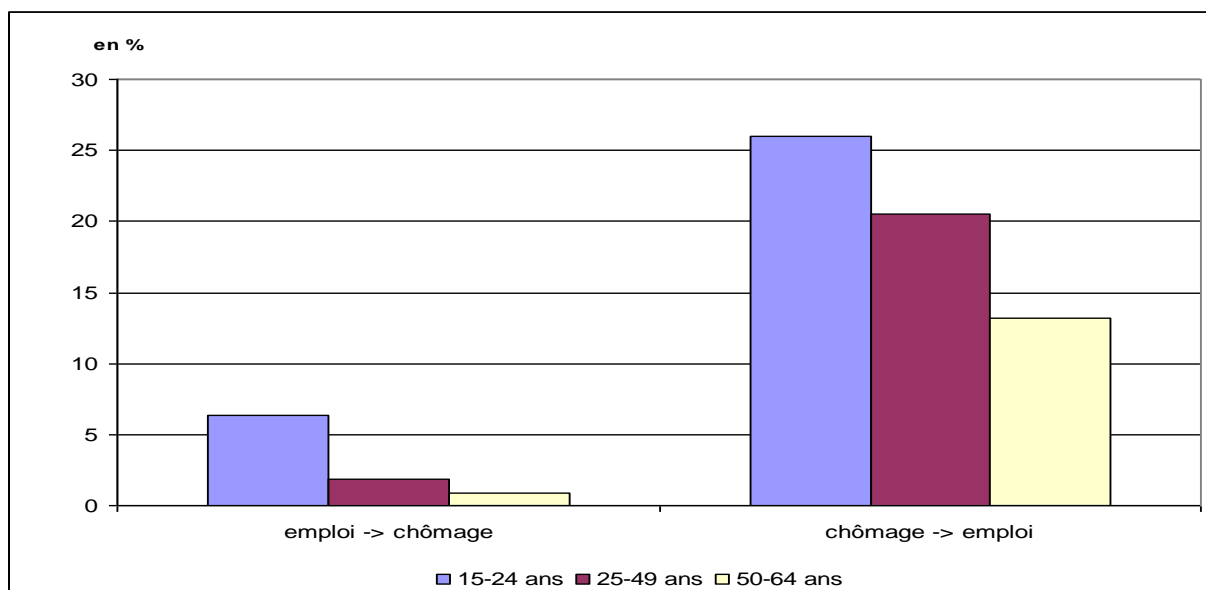
Le salariat reste très majoritairement le statut de référence de l'emploi, comptant 88,2% des actifs occupés en France. Les non-salariés, très majoritairement masculins (15% d'hommes contre 8,4% de femmes), sont proportionnellement plus nombreux chez les actifs âgés (16,9% pour les plus de 50 ans, contre 2,7% chez les moins de 25 ans).

Les CDI restent de loin la forme dominante de l'emploi salarié (85,3% du total de ces emplois), mais il faut noter la poursuite de l'érosion de ce statut qui a reculé de 1,5 point en dix ans en métropole.

Les CDD sont réservés aux actifs jeunes, entrés récemment sur le marché du travail et peu qualifiés, seuls 44% des salariés de moins de 25 ans occupent un CDI. Ces chiffres mettent en évidence la persistance de la segmentation du marché du travail dont les femmes jeunes et peu qualifiés sont les principales victimes.

Cette segmentation s'observe également du point de vue des transitions sur le marché du travail entre l'emploi et le chômage, où l'on observe que la probabilité de passer de l'emploi au chômage est beaucoup plus forte pour les 15-24 ans que pour leurs aînés, avec toutefois, comme contrepartie de plus grandes chances comparées à celles des seniors de réintégrer un emploi après l'avoir perdu. Ainsi les jeunes de 15-24 ans, présents sur le marché du travail, servent-ils principalement de variable d'ajustement de l'emploi à l'activité des employeurs.

### Transitions trimestrielles entre l'emploi et le chômage selon l'âge en 2016



Source : Insee, EEC 2016

**Le secteur tertiaire se féminise toujours davantage et capte plus de trois emplois sur quatre, cette polarisation de l'emploi féminin explique pour partie le chômage différentiel des hommes.**

Parmi, les emplois tertiaires, qui représentent 75,8% de l'emploi total, les femmes sont largement majoritaires, 88% d'entre elles, salariées ou non, étant employées dans ces secteurs, contre 64,5% d'hommes.

Ces derniers sont plus fortement représentés dans l'industrie et la construction, ce qui explique aussi le niveau élevé du chômage relatif masculin par rapport à la moyenne (respectivement 10,2% pour les hommes et 9,9% pour les femmes, contre 10,1% pour l'ensemble des actifs en 2016) s'agissant de secteurs durement frappés par les conséquences de la crise de 2008.

**Bien que diminuant légèrement par rapport à 2015, Le sous-emploi (voir définition en annexe) se maintient à un haut niveau et concerne près de 10% des femmes en emploi, contre près de 4% des hommes, ainsi que les moins de 25 ans.**

En 2016, 1,724 millions de personnes en emploi souhaitent travailler davantage. Les femmes sont plus de deux fois plus nombreuses que les hommes à être dans cette situation (1,209 million de femmes et 515 000 hommes).

De plus, cet écart s'est creusé depuis le début des années 2010 (en 2011, le sous-emploi des femmes ne concernait que 7,9% d'entre elles, contre 9,4% en 2016) traduisant la précarité croissante des emplois dans le secteur tertiaire où les femmes sont majoritairement présentes, en particulier sur des emplois à temps partiel.

Mais les jeunes ne sont pas épargnés par ce phénomène, symptôme parmi d'autres d'une segmentation du marché du travail où la pénurie globale du volume de travail offert par les employeurs se concentre sur ces catégories, jeunes, femmes et insuffisamment qualifiés, qui enchainent des CDD ou sont contraints d'accepter des postes à temps partiel avec des quotités d'emploi jugées insuffisantes.

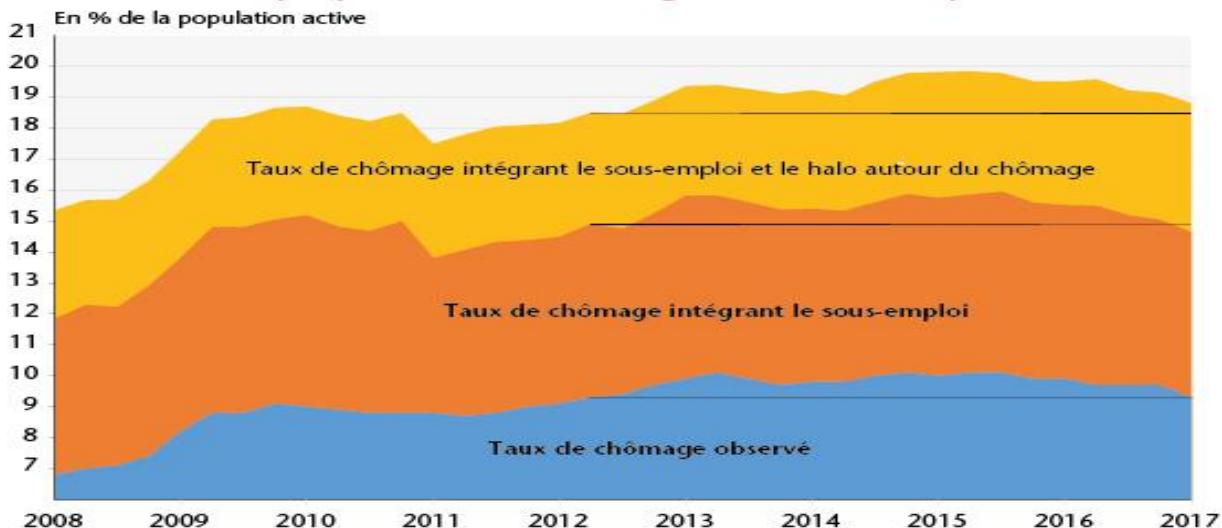
**En 2016, se situant à 10,1%, le taux de chômage au sens du BIT (voir définition en annexe) recule en France en moyenne annuelle de 0,3 point par rapport à 2015. Mais, cette amélioration doit être relativisée s'accompagnant d'une augmentation de l'effectif des personnes relevant du « halo » autour du chômage (Voir définition en annexe).**

Sous ce critère, le nombre des chômeurs a diminué l'an dernier de 79000 personnes par rapport au niveau moyen de 2015. Ce chiffre confirme la stabilisation du niveau du chômage constatée depuis 2014.

Mais celle-ci doit être relativisée. Elle s'accompagne en effet de l'augmentation des effectifs de ceux qui font partie du « Halo » autour du chômage (+44 000 en un an, soit 3,8% des 15-64 ans), c'est à dire des personnes qui ne sont pas des chômeurs au sens du BIT mais que l'on qualifie souvent de « chômeurs découragés », qui souhaitent travailler, mais **n'ont pas fait de démarche de recherche d'emploi**, dans les quatre semaines précédant l'enquête, considérant qu'il n'existe pas d'emploi leur correspondant.

Au total, si l'on ajoute le sous-emploi et le « halo » au nombre des chômeurs BIT, on obtient un tableau de la situation de l'emploi, nettement moins favorable :

**Graphique 1 : Taux de chômage, halo et sous-emploi**



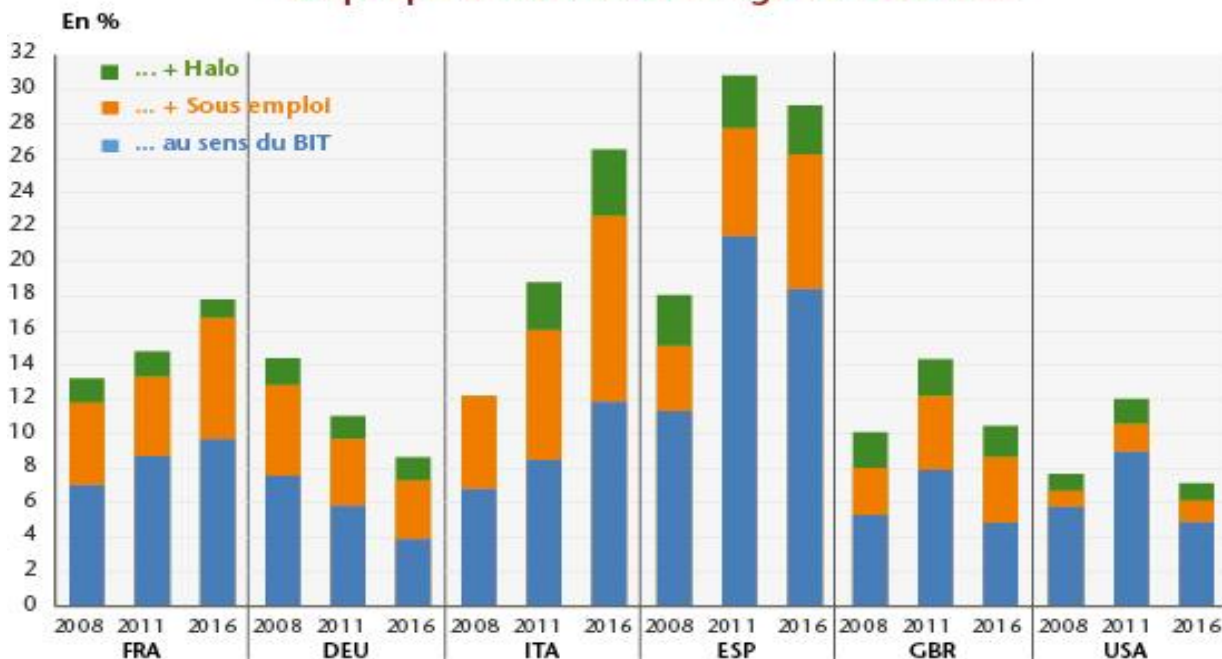
Note : pour le calcul du taux de chômage intégrant le sous-emploi et le halo autour du chômage, les personnes comprises dans le halo autour du chômage ont été rajoutées à la population active.

Sources : Insee, calculs OFCE.

Source : OFCE, le blog 24 mai 2017

Ce constat est d'autant plus préoccupant, si on compare la situation française à celles d'autres pays du monde développé où l'on voit que notre pays et l'Italie sont les seuls où la situation du marché du travail s'est globalement dégradée depuis 2011:

**Graphique 3. Taux de chômage au t4 2016 ...**



Note : Pour 2016, l'ensemble des données n'étant pas disponibles, nous supposons que le « halo » a suivi une évolution similaire à 2015.

Sources : OCDE, calculs OFCE.

Source : OFCE, le blog, 16 mai 2017

Sans doute, la situation relative de ces pays n'est-elle pas comparable, en particulier sur le plan de la croissance de la population active, plus forte en France depuis 2012, qu'aux USA, qu'en Allemagne ou en Espagne. De plus, les baisses du chômage en Allemagne et au Royaume-Uni, s'expliquent notamment par l'usage de contrats très précaires, dans le premier cas ou à « zéro heure » dans le second. Mais la dégradation relative de la situation française souligne surtout l'importance de l'effort collectif qui doit être consacré aux créations d'emplois, afin de faire refluer durablement chômage et sous-emploi.

Cet objectif sera d'autant plus difficile à tenir que la proportion des personnes privées d'emploi depuis un an et plus est très importante, atteignant en 2016, 44% de l'ensemble des chômeurs BIT.

Même si ce taux s'est stabilisé en 2016 à hauteur de 4,6% des actifs, après avoir continûment augmenté depuis 2008, sa fréquence élevée pour les actifs de 50 ans et plus (60% des chômeurs de cette tranche d'âge) et en particulier pour les moins qualifiés souligne l'importance des efforts à entreprendre, notamment en terme de formation/qualification et de conditions de travail (prévention de la pénibilité).

### **2-L'évolution de la situation du marché du travail au premier trimestre 2017.**

Selon les premières estimations de l'Insee, l'emploi salarié dans le secteur privé a continué d'augmenter au 1<sup>er</sup> trimestre de cette année, 49 400 poste auraient été créés (+0,3% en un trimestre), portant l'augmentation annuelle à 198 300 (+1,2% en un an).

Comme précédemment, cette embellie de l'emploi profite d'abord au secteur tertiaire et se manifeste par la forte augmentation de l'emploi intérimaire (+14, 2% en un an et +1,8% en un trimestre), ce qui conduit à relativiser le recul de l'emploi dans l'industrie (-0,7% en un an et -0,2% en un trimestre), principal secteur utilisateur de salariés intérimaires.

Ce poids de l'intérim dans les créations d'emplois atteste de la fragilité de la reprise économique, les employeurs du privé hésitant manifestement à s'engager dans la durée face à une conjoncture qu'ils jugent toujours volatile. On notera également que le niveau atteint par l'emploi salarié dans le secteur marchand n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise de 2008, pour en déduire que notre économie est encore très éloignée de son sentier de retour au plein emploi (le taux de chômage était redescendu à 7,1% juste avant la crise de 2008).

Toutefois, on observe depuis le début 2017 la poursuite de l'accroissement de l'indicateur de tensions sur le marché du travail (+5% au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, après +9% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016) qui résulte quasi exclusivement de l'accroissement des offres d'emploi déposées à Pôle Emploi. Si le niveau atteint par cet indicateur de l'animation du marché du travail est très loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant crise (au TR-04 2007, il se situait à 0,742, contre 0,527 au TR-01 2017), son augmentation continue depuis le creux de 2014 est de bon augure.<sup>1</sup>

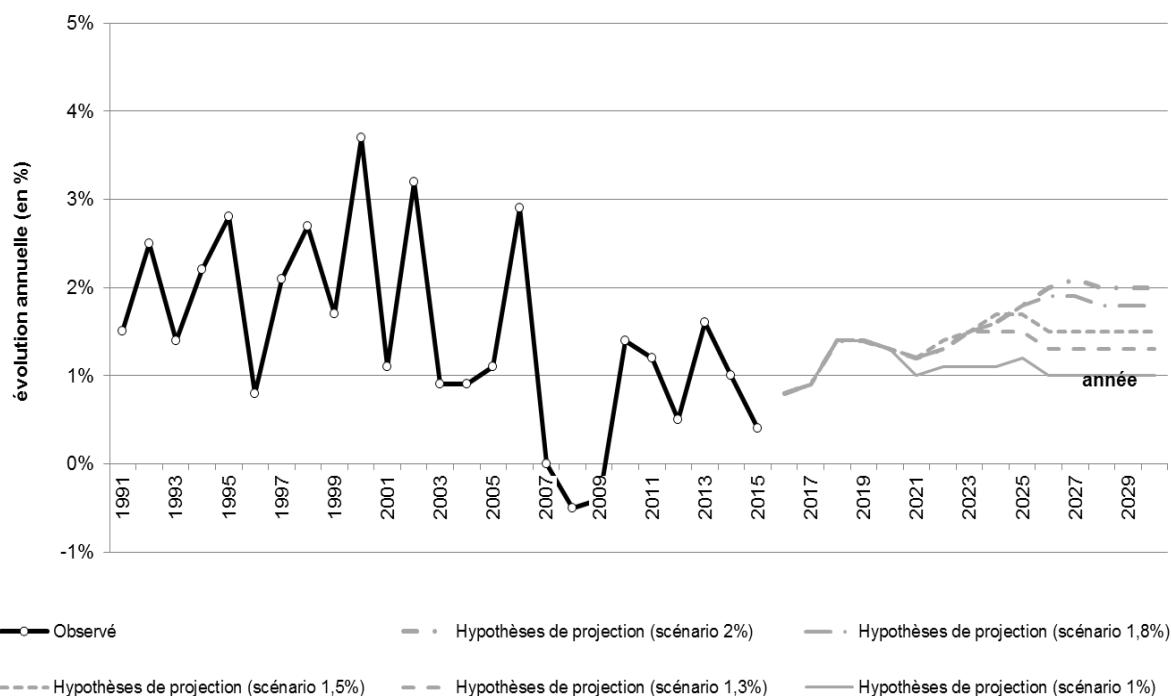
---

<sup>1</sup> Dares indicateurs ; les tensions sur le marché du travail au ,1<sup>er</sup> trimestre 2017, n°35 mai 2017

Si le chiffre provisoire de la croissance de l'économie française pour le 1<sup>er</sup> trimestre devait se confirmer (+0,3%) **la croissance de l'emploi salarié enregistrée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre confirmerait une panne de la croissance de la productivité par tête.**

Celle-ci, qui traduit une absence de gains d'efficacité dans l'utilisation des facteurs de production, travail et capital, demeure largement une énigme, tout en étant pas une spécificité de l'économie française.

### Evolution sur longue période de la productivité horaire du travail en France (COR: rapport 2016 sur l'état des lieux du système de retraite en France)



Concrètement, des études récentes<sup>2</sup> ont toutefois tenté d'expliquer la stagnation de la productivité par la rétention de la main d'œuvre par les entreprises qu'auraient induit les mesures de réduction du coût du travail (dispositif zéro charge pour les TPE de 2008 à 2012, puis CICE à partir de 2013 et pacte de stabilité en 2014).

De plus, à cet effet global, se serait ajoutée une transformation de la structure des emplois au bénéfice des emplois qualifiés dans certains pays, comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni. Dans ces derniers, ce sont donc des mécanismes de **flexibilité interne** (réduction des horaires et des salaires) qui auraient favorisé ce sous-ajustement de l'emploi durant cette longue période de ralentissement de la croissance.

<sup>2</sup> Cf. Philippe Askenazy, Christine Erhel ; La productivité du travail en déclin : quels liens avec les transformations du marché du travail ? CEE, Connaissance de l'emploi, n°135, avril 2017.

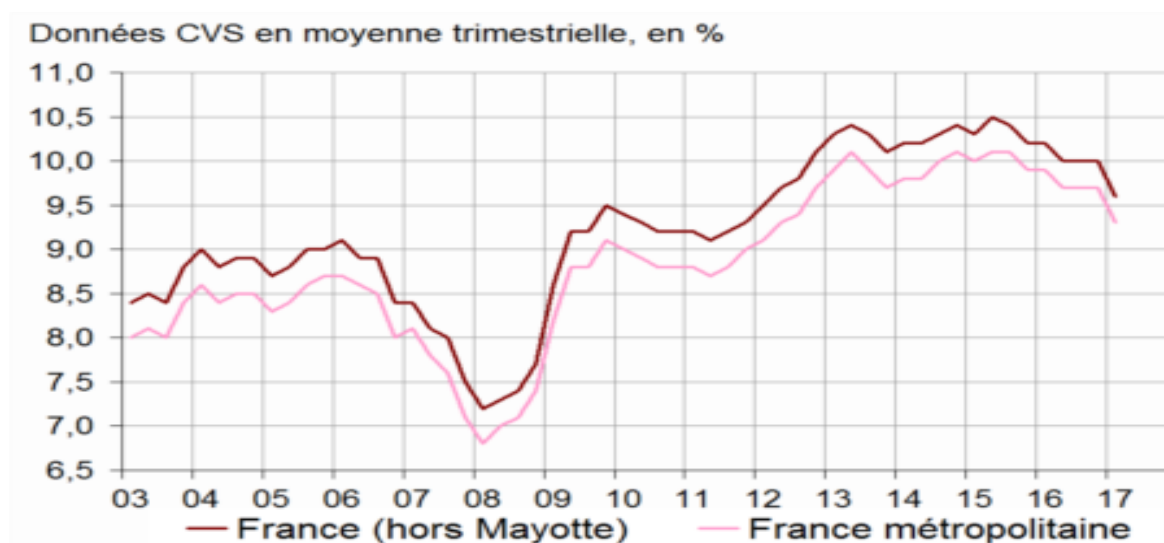


Au contraire, en France, où la **flexibilité externe** reste forte et concentrée sur la fraction la plus jeune du salariat (via les non renouvellement de CDD), **ce serait les dispositifs de réduction du coût salarial, concentrés sur les bas salaires, qui auraient permis de limiter les pertes d'emplois et qui expliqueraient principalement le ralentissement de la productivité du travail** (la baisse de la productivité du travail indépendant, notamment chez les artisans dont l'activité s'est réduite, n'expliquerait qu'entre 1/3 et 1/4 du ralentissement global<sup>3</sup>) Mais l'efficacité des dispositifs de baisses des « charges », sur l'emploi et la croissance est toujours sujette à débats, surtout au vu de leur coût pour les finances publiques, ainsi que l'ont montré les premiers résultats de l'évaluation du CICE.

Cela étant, **la prolongation de cette tendance aurait inmanquablement des conséquences sur le fonctionnement de notre modèle social**, puisqu'elle priverait nos régimes sociaux des recettes nécessaires pour assurer la couverture des dépenses croissantes que ces derniers engagent, en raisons notamment du vieillissement de la population (santé et retraite). **Ces observations conduisent à mettre en question les politiques de l'emploi uniquement centrées sur la baisse du coût du travail et, consécutivement, à mettre en place des outils permettant une montée des qualifications, en particulier des salariés faiblement qualifiés.**

Le taux de chômage au sens du BIT, à 9,3% en France métropolitaine, a de nouveau baissé au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, de 0,4 point en un trimestre (-115 000 personnes) et de 0,6% point en un an. Parallèlement, le taux de chômage de longue durée a diminué de 0,1 point, concernant en moyenne 4,1% de la population active.

### Evolution du taux de chômage selon l'enquête emploi



Source : Insee, informations rapides, n°131, 18 mai 2017

<sup>3</sup> Ibid.

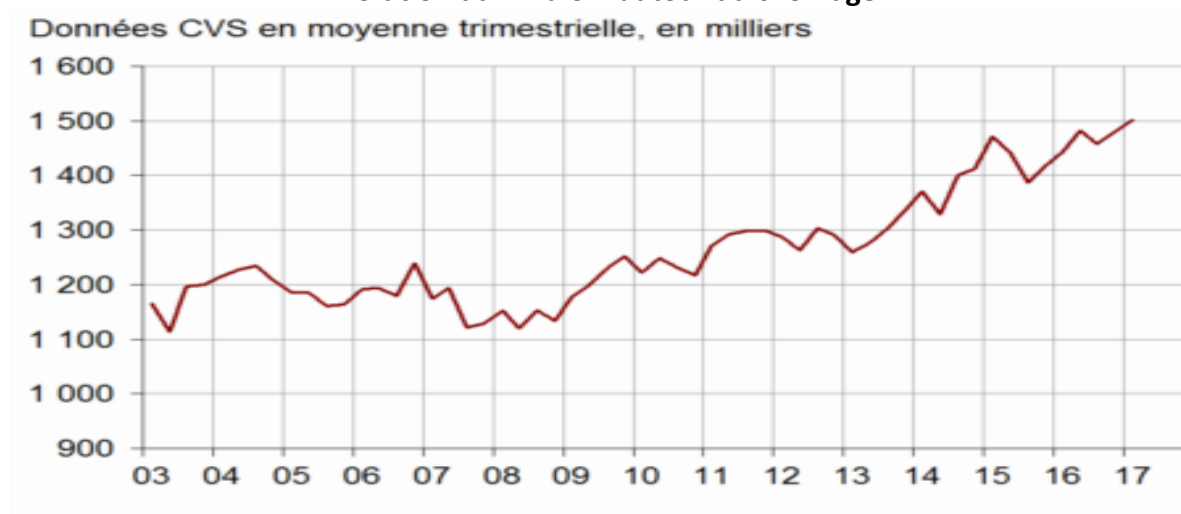
Ces chiffres, cohérents avec l'évolution de l'emploi, confirment le diagnostic d'une certaine réanimation du marché du travail. Ce dernier se trouve également conforté par la diminution du sous-emploi dont le taux identique à celui du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 recule cependant de 0,2 point en un an, atteignant 6,2% de la population active.

A l'inverse, on notera l'augmentation de 20 000 en un trimestre (+58000 en un an) du nombre des personnes inactives au sens du BIT incluses dans le « halo » autour du chômage, (*voir définition en annexe*) qui représentent 1,5 millions de personnes, chiffre qui montre la **persistance du découragement d'un nombre important de chômeurs**.

Au total, en ce début 2017, le chômage BIT en revenant au chiffre de 2,674 millions de personnes a bien retrouvé son niveau du 3<sup>ème</sup> trimestre 2012. Pour autant, il est encore difficile de parler « d'inversion de la courbe du chômage », compte tenu de la persistance du sous-emploi et de l'importance du « Halo ».

**Seule la croissance simultanée des taux d'activité et, encore plus, des taux d'emploi seront des signes significatifs d'une reprise durable de l'activité économique, conduisant à un réel reflux du chômage.**

### Evolution du « Halo » autour du chômage



Source : Insee, informations rapides, n°131, 18 mai 2017

### **3-La réduction importante du chômage à l'horizon 2022, suppose, toutes choses égales par ailleurs, des créations d'emplois annuelles massives.**

L'actuel gouvernement affiche sa volonté d'agir en vue d'atteindre cet objectif. Il se donne pour cible un taux de chômage BIT en France à 7% en 2022 contre 9,6% au 1<sup>er</sup> trimestre de cette année.

Cet objectif paraît réaliste en première instance, puisque visant à retrouver le niveau de chômage de 2007, juste avant le déclenchement de la crise mondiale.

Pour y parvenir, il faudra tout d'abord créer un nombre d'emplois supérieur à la croissance du nombre des actifs, qui, selon les dernières projections de l'Insee, vont continuer à augmenter dans les prochaines années.



Ainsi, selon le scénario central de ces projections, le nombre des actifs devrait augmenter de 62 000 en moyenne par an (contre 152 000 entre 2005 et 2015). En conséquence rien que pour stabiliser le chômage à son niveau actuel il faudra créer plus de 60 000 emplois par an sur 5 ans.<sup>4</sup>

Toujours selon cette projection, le respect de l'objectif de réduction du chômage BIT donnerait un chiffre de chômeurs de 2,108 millions, inférieur de plus de 500 000 par rapport au niveau atteint au 1<sup>er</sup> trimestre de cette année.

Alors, le nombre des personnes en emploi serait de 28,016 millions, chiffre à comparer avec le niveau annuel moyen de l'emploi total, salariés et non-salariés atteint en 2016, soit 26,243 millions. **Ce sont donc près de 1,8 millions d'emplois qu'il faudrait créer en 5 ans pour atteindre l'objectif affiché de réduction du chômage, soit plus de 350 000 emplois par an en moyenne.**

L'an dernier, près de 200 000 postes de travail salariés ont été créés dans les secteurs principalement marchands non agricoles. Ce chiffre donne la mesure de l'effort qu'il reste à accomplir.

**Mais au-delà de cet aspect quantitatif se pose aussi la question de la qualité des emplois créés**, en termes de statut (CDI, CDD, Indépendants divers), de qualification (problème de la formation tout au long de la vie) et de rémunération. A ces questions devront aussi être apportées des réponses qui confortent la cohésion du salariat et en renforce le noyau central, gage de stabilité sociale.

*Rédaction achevée le 30 mai 2017.*

---

<sup>4</sup> Cf. Insee ; projection à l'horizon 2070, une hausse moins soutenue du nombre des actifs ; IP, n°1646, mai 2017.

---

### Annexe : Définitions

#### Chômage au sens du BIT et taux de chômage

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence de l'enquête, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Le **taux de chômage** est mesuré par le rapport entre le nombre de chômeurs BIT et le nombre de personnes en activité, c'est-à-dire qui sont, soit chômeurs soit en emploi. Ce concept ne doit pas être confondu avec la **part des chômeurs** au sein de la population totale en âge de travailler soit conventionnellement, la fraction de la population totale dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans.

#### Le « halo du chômage »

Cette catégorie de personnes recensée par l'enquête emploi en continue (EEC) de l'Insee, comprend celles qui sont considérées comme inactives et non au chômage, au sens du BIT, mais dont la situation s'en rapproche.

Ces personnes, sont **sans emploi, déclarent souhaiter travailler**, mais ne sont **pas disponibles** dans les quinze jours pour occuper un emploi (car elles suivent une formation, poursuivent des études...) ou répondent à l'enquête qu'elles **n'ont pas fait de démarche de recherche d'emploi** depuis quatre semaines (quelquefois parce qu'elles attendent le résultat de démarches antérieures).

Parmi les personnes qui sont décomptées dans cette catégorie, on trouve notamment des « chômeurs découragés », c'est-à-dire des personnes qui renoncent à chercher un emploi considérant qu'il n'y en pas de disponibles pour elles. Cependant, ces personnes peuvent être inscrites à Pôle emploi, en tant que demandeurs d'emploi et peuvent être indemnisées à ce titre.

#### Le « sous-emploi »

Le **sous-emploi**, mesuré par l'enquête emploi en continue de l'Insee dénombre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent un emploi ou non. Sont également en sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage partiel, chômage technique, etc.).

#### Le taux d'activité

Une personne en activité est une personne en emploi ou au chômage au sens du BIT. Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité et la population totale en âge de travailler (15-64 ans conventionnellement).